

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Construction du nouvel équipement aquatique du Bassin de Pompey

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent TROGRILIC Président de la Communauté de Communes du Bassin de
Pompey

RCS / SIRET

2	4	5	4	0	0	6	0	1	0	0	1	0	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La construction de la piscine intercommunale située sur la commune de Pompey est prévue dans le périmètre de la ZAC Eiffel Sud en lieu et place des anciens laminoirs Sud de l'Acierie.

La parcelle sera bordée au Nord par un aménagement en cours d'élaboration, dédié majoritairement à l'habitat. A l'Est se déploie les aménagements de la Moselle existants, non modifiés, avec pistes cyclable et piétonne. Une voie ferrée borde le site à l'Ouest et rejoint la Moselle par la pointe Sud. Les accès piéton et voiture se feront par le Nord-Ouest de la parcelle dans le prolongement de la rue existante des 4 éléments. Les stationnements se feront dans un parking silo situé à l'extérieur de la parcelle, à l'exception des stationnements PMR, présents sur le site, au plus près de l'entrée de la piscine.

Le projet se répartit sur 3 niveaux : un sous-sol réservé aux équipements techniques, un RDC composé du Hall d'accueil, de l'espace administratif, des zones de change individuelles et collectives ainsi que de 3 bassins intérieurs (sportif, ludique et polyvalent) et d'un bassin extérieur Nordique avec son solarium végétal. L'étage est composé des zones de traitement d'air, de l'accueil spectateur pour le bassin sportif et de la zone bien-être avec salle polyvalente.

Le complexe est de 2ème catégorie, de type X avec activité annexe de type W et PA, la surface de la parcelle est de 7503m² et l'emprise du projet de 2821m² hors bassins extérieurs et 3167m² avec bassins extérieurs.

4.2 Objectifs du projet

Voir note Objectifs du projet ci-jointe en annexe 9

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première phase de travaux va consister au désencombrement du sol sous maîtrise d'ouvrage EPF GE.
Les plateformes pour la réalisation fondations sont livrées

Les grandes étapes de travaux sont les suivantes:

- Dévoisement ou création des raccordements
- Construction du projet
- Aménagement des extérieurs

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit de créer :

- au Sous-sol : les locaux techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement.
- au RDC : un Hall d'accueil pour le public, un second accès indépendant pour les collectifs (scolaire, club), un autre pour le personnel en accès direct aux bureaux administratifs et des accès techniques depuis la cour logistique. Les zones de change et sanitaire/douche sont dissociées entre les entrées individuelles et collectives. Les accès à la halle bassin sont regroupés autour d'un carrefour baigneur, au plus près du local MNS et permettent de gérer l'accès aux 3 bassins intérieurs et les accès aux zones extérieures comportant les 2 bassins et le solarium végétal. Les espaces de stockage sont répartis à proximité des bassins et l'évacuation des blessés peut se faire par une marche en avant, en passant par l'infirmier vers la cour logistique accessible pour les services de secours.
- au R+1 : Un espace d'accueil secondaire pour l'accès bien-être et la réception des spectateurs en gradins, une salle polyvalente, l'espace de traitement d'air et l'espace bien-être avec accès extérieur sur un solarium minéral.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle	7503 m ²
Surface aménagée dans le cadre du projet	3 935 m ²
dont surface affectée au stationnement	66m ²
Emprise au sol du projet	3 568m ²
Surface de plancher de la construction	2 463.5m ²
Surface toiture végétalisée	266 m ²
Longueur (Nord-Sud) et largeur (Est-Ouest) du bâtiment	76,6mx50,7m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAC Eiffel Sud
rue des 4 Eléments
54340 Pompey

Coordonnées géographiques¹**Long. 4 8 ° 7 6 ' 8 4 " 01 Lat. 0 6 ° 1 3 ' 1 5 " 58**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité voie chemin de fer
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle concernée par un PPRI, construction réalisée hors zone PPRI. Pas de caractérisation au sens de l' arrêté du 24-06-2008. le site a été remblayé par EPFGE dans les années 90 donc il ne se trouve plus sur un terrain naturel

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRNI - Approuvé le 2 mars 2009 Aucun PPRT n'existe sur le territoire PPRNI - Approuvé le 2 mars 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Eiffel Sud sur le site de l'ancienne Aciérie. L' emprise de l' équipement fait l' objet d' un suivi étroit de la DREAL par démarche itérative avec la communication par l' EPFGE des éléments du plan de gestion : AVP, EQRS, PRO des travaux de purge et traitement des terres in situ. L' EQRS a démontré la compatibilité du site aux usages attendu, à savoir l' ouverture d' un pôle aquatique. (Annexe 7 : EQRS Ci-joint)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La purge des terres/matériaux réalisée sous maîtrise d'ouvrage EPFGE afin de livrer des plates-formes constructibles pour asseoir les futures fondations de l'équipement entraîne la gestion sur site de 15 000m3 de matériaux selon un protocole de gestion des terres validé par la DREAL. Ces matériaux seront en partie criblés sur site pour être réutilisés en fond de forme.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous avons limité au maximum l'impact de la construction du projet sur le patrimoine paysager du site en travaillant sur une construction compacte, présentant un recul significatif des berges de la Moselle. La trame viaire du projet d'aménagement réduit les bruits liés au trafic moteur en privilégiant les modes doux. Le Plan Lumière de la collectivité permet d'adapter la luminosité par un abaissement nocturne. L'équipement sera éteint aux heures de fermeture. Les équipements techniques générateurs de bruits seront intégrés dans le volume de la construction.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation de l'équipement se réalise sur une friche industrielle située en cœur de bourg et connectée aux polarités (centre-ville, halte ferroviaire, proximité de l'A31, pistes cyclables)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site intègre une zone soumise au PPRNi dont la côte est à 192.80m NGF. La zone répertoriée pour préservation sur l' extrême pointe sud de la parcelle est hors zone construite et plage. Le niveau 0 du projet se trouve à 194m NGF, soit 1.20m au-dessus. Ci-joint en annexe 9, le plan de localisation de la zone PPRNI sur la parcelle. Pompey se trouve en zone de sismicité 1 présentant un risque sismique très faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des places PMR en proximité de l' équipement sont prévues.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	voie de chemin de fer à proximité

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un des objectifs du projet est de maintenir le taux de chloramines dans l'air sous les 0,3mg/m3 et dans l'eau sous les 0,3mg/L. Cette valeur est deux fois inférieure à la limite réglementaire qui demande 0,6mg/L. Le système de traitement d'air choisi sur le projet permet également d'apporter un maximum d'air neuf dans la halle et limite le recyclage de l'air tout en récupérant les calories de l'air rejeté. Ainsi nous limitons les nuisances dues à la qualité d'air intérieur. L'air rejeté sera refroidi et pauvre en chloramines.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Sera appliqué aux espaces extérieurs la déclinaison du plan lumière avec une extinction en période de fermeture du bâtiment. Dans tous les cas les berges ne seront pas impactées.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'air rejeté sera faible en chlore du fait des performances du projet notamment de son système de filtration. L'air rejeté sera donc compatible avec son environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors des vidanges annuelles des bassins. L'eau des bassins est rejetée dans le réseau EP alors que l'eau des filtres est rejetée dans le réseau EU.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il engendre une production de déchets non dangereux liée à l'activité. Ces déchets seront triés et évacués via le circuit de collecte des déchets de la collectivité.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permet de valoriser une friche industrielle et de donner une fonctionnalité à un espace en déshérence en cœur de ville.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va contribuer à la densification en centralité telle que recherchée actuellement (cf ZAN, etc...) grâce à la résorption de friches et « verrues paysagères » en cœur de la zone urbaine du bassin de vie pompey / Frouard/ Custines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site du complexe aquatique de Pompey se distingue par la qualité des espaces extérieurs dans lequel il est implanté. Il offre un large panorama sur les bords de la Moselle à l'Est, et toutes les propositions d'aménagement des espaces extérieurs viseront à valoriser le paysage existant, tout en veillant à la sécurité des usagers. Le système de filtration mis en place sur ce projet est innovant, performant en termes de consommation d'eau et de finesse de filtration (de l'ordre du micron). Ainsi cette efficacité réduit les chloramines dans l'eau et dans l'air du fait du nombre réduit d'impuretés restantes dans l'eau. Ce système à membrane céramique se nettoie à l'air et évite donc d'importantes consommations d'eau pour laver le média filtrant. Des récupérations de chaleur sont prévues, une sur les eaux usées des douches et des pédiluves, par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur (PAC) préchauffant l'eau chaude sanitaire, l'autre récupérant la chaleur sur l'air rejeté de la CTA Halle bassin. Cette chaleur par l'intermédiaire d'une PAC chauffera les bassins. Et la dernière récupérant l'énergie solaire par une moquette en toiture pour la chauffe des bassins. Ces récupérations de chaleur réduiront l'utilisation de la combustion et amélioreront la qualité de l'air. Le projet atteint 32 kg/m²SP de matériaux biosourcés, soit le niveau 2 du label biosourcé. Le projet global (construction, matériaux et exploitation) atteint la performance d'une Emission CO₂ de 15 597 Tonne CO₂ eq pour une durée de vie de 50 ans.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La collectivité met en œuvre l'ensemble des moyens pour une approche globale et sectorielle des enjeux liés au projet du nouvel équipement aquatique, à savoir :

- La pollution des sols.
- Le respect de la trame verte et bleue en créant des continuités écologiques pour permettre à la faune de diversifier leur déplacement. Les eaux pluviales sont gérées à la parcelle favorisant la création de réels réservoirs de biodiversité.
- Les performances de l'équipement, qui vient en remplacement d'équipement daté, permettent de dépasser les seuils attendus par la réglementation.

Au regard de ces éléments, l'évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Evaluation quantitative des risques sanitaires
Annexe 8 - Plan de localisation de la zone PPRNI sur la parcelle
Annexe 9 - Note objectifs du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pompey

le

26 MAI 2023

Signature

Le Président de
la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey

Laurent TROGRILIC

**Bassin de
Pompey**
Communauté de communes